

Lundi, 14 mars 2016

Rechercher



Il reste 1 article(s) en libre consultation

RÉGION

VAUD

Votation cantonale

Une réforme fiscale à quel prix?

Vendredi 11 mars 2016 Jérôme Cachin Mario Togni

La baisse de l'impôt sur les bénéfiques, liée à des mesures sociales, réunit une très large coalition. Un référendum la conteste. Le PLR Alexandre Berthoud et le syndicaliste David Gyga débattent. Une réforme fiscale à quel prix?



Le 20 mars, les Vaudois votent sur le volet cantonal de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Un sujet complexe mais d'une importance capitale, puisqu'il s'agit de la plus importante réforme fiscale depuis des décennies.

La RIE III se joue d'abord à Berne, alors que la Suisse doit supprimer les statuts spéciaux accordés à certaines multinationales. Vaud a choisi d'anticiper la réforme, en instaurant un taux d'imposition unique sur les bénéfices de 13,79%, contre 21,6% aujourd'hui.

Le Conseil d'Etat a négocié un compromis politique avec des contreparties sociales, dont une hausse des allocations familiales et des subsides d'assurance-maladie. Ce «paquet» est soutenu par le PS, les Verts, le centre, le PLR, l'UDC et les milieux économiques. Il est combattu par la gauche radicale, la Jeunesse socialiste et plusieurs syndicats. Alexandre Berthoud (PLR), cadre bancaire et président de la commission des finances du Grand Conseil, et David Gyga, secrétaire syndical au Syndicat des services publics, croisent le fer.

A qui profite la RIE III?

David Gyga: A 1% de la population, aux propriétaires de 1% des entreprises qui dégagent des gros bénéfices. Les autres déductions fiscales discutées à Berne viendront s'ajouter aux 520 millions de pertes annuelles pour le canton et les communes (392 mio, selon l'Etat, ndr).

Alexandre Berthoud: Avec la compensation de 107 millions proposée par le Conseil fédéral, la RIE III coûtera 285 millions au canton et aux communes. Elle profite à tous. Si on abaisse le taux d'impôt, c'est pour préserver des emplois. Et le volet social permet d'améliorer le pouvoir d'achat de tout le monde.

Le taux de 13,79% – sur lequel les Vaudois votent – est-il optimal?

A. B.: Je ne sais pas si c'est scientifiquement le taux optimal. Mais il est accepté par les sociétés à statuts spéciaux, qui paient 9 à 11% aujourd'hui. Il est concurrentiel par rapport aux autres cantons et aux autres pays.

D. G.: Il a été choisi par les entreprises concernées, qui ont intérêt à donner le taux le plus bas possible. Le Conseil d'Etat l'a admis. C'est un taux plus bas qu'à Zoug, dont la fiscalité trop basse faisait hurler les socialistes il y a quelques années. D'ailleurs, le Parti socialiste suisse dit qu'il faut 16% au moins.

A. B.: Il y a 220 sociétés à statuts spéciaux, qui paieront 50 millions de plus. Nous ne pouvons pas nous en priver. Des cantons de Suisse centrale comme Zoug n'ont ni la même structure fiscale ni le même tissu économique. La RIE III n'aura pas le même effet pour ces cantons que pour Genève, Vaud ou Bâle.

D. G.: Ces 50 millions ne sont plus d'actualité avec les mesures ajoutées à ce jour par les Chambres fédérales. Ces multinationales paieront moins qu'aujourd'hui. Les pertes fiscales seront plus importantes que ce qu'on nous dit.

A. B.: Effectivement, ces mesures ont été ajoutées, mais il faut aller le plus vite possible. Comme praticien, je vois des entreprises de toutes sortes. Elles ont besoin de stabilité, après la votation contre l'immigration et le franc fort.

D. G.: Je constate que vous reconnaissez que ces 50 millions ne sont plus d'actualité.

LE COURRIER

DÉBAT-DISCUSSION

LA LAÏCITÉ A-T-ELLE BESOIN D'UNE LOI?

Intervenants

Sarah Scholl

Historienne et théologienne

Charles de Carlini

Vice-président de l'Église protestante de Genève

Yves Scheller

Président de la Coordination laïque genevoise

Animé par Dominique Hartmann, corédactrice en chef du Courrier

Mercredi 16 mars de 17h30 à 19h
à Cité Seniors, entrée rue J.-Charles Amat 28, Genève

Le débat est organisé en collaboration par Cité Seniors et Le Courrier

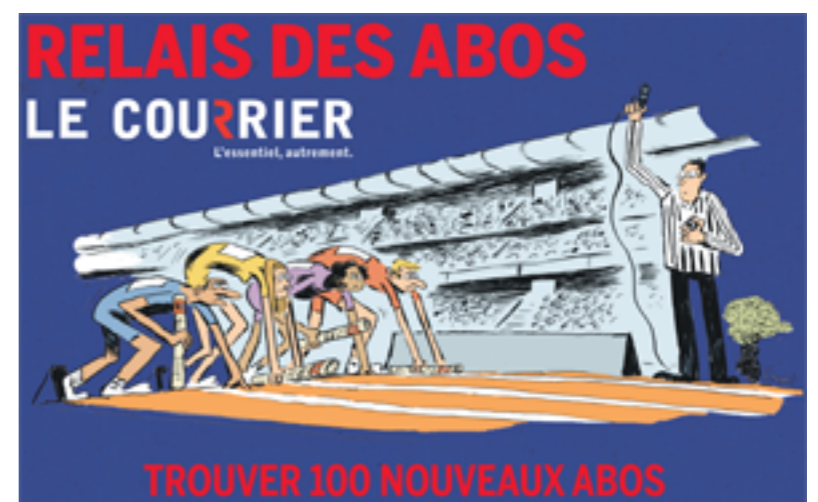
Genève,
Ville sociale et solidaire
www.cite-geneve.ch

Abonnez-vous

L'édition PDF

Le coin des abonnés

Soutenez
le courrier!
investissez en lecture



PUBLICITÉ

11^e Festival du Film Vert
Le cinéma pour un futur durable

DU 01 AU 31 MARS 2016
DANS 32 VILLES
DE SUISSE ET DE FRANCE

Festival du Film Vert 2016
www.festivaldufilmvert.ch

LOTERRIE ROMANDE GREENPEACE Fondation Gelbert greenwall groupe NATURE DÉCOUVERTES

Les sociétés à statuts particuliers seraient si leurs impôts augmentaient trop. Etes-vous prêt à prendre ce risque?

D. G.: C'est l'habituel chantage à l'emploi. Aucun taux n'offre de garantie. Par contre, les baisses fiscales conduisent à un blocage des investissements et des emplois publics. Le secteur privé dépend aussi du secteur public. Si on ne rénove plus les ponts et les routes, le secteur de la construction est touché, par exemple. C'est tout aussi important à défendre que les quinze traders de Starbucks qui achètent le café sur le marché mondial.

A. B.: C'est tout l'inverse... D'abord, le secteur public est important. Il n'est pas question de supprimer des emplois publics à travers cette réforme. Ensuite, le patron d'une PME qui fera du bénéfice net pourra dépenser cet argent de plusieurs manières. Pour ses salariés, pour lui-même, ou pour son entreprise. La baisse d'impôt sur les entreprises amènera d'autres impôts.

Vaud est le seul canton qui choisit d'anticiper cette réforme fédérale. Pourquoi est-ce si urgent?

D. G.: Le Conseil d'Etat a voulu que la votation intervienne avant la fin des travaux des Chambres fédérales. Or, beaucoup de choses ne sont pas stabilisées, les Partis socialistes genevois et bernois le déplorent, aussi les Conseils d'Etat d'ailleurs. Vaud va trop vite et trop bas, ça va accentuer la concurrence fiscale. Les entreprises aujourd'hui à statuts spéciaux ne refusent jamais une baisse. Les mesures fédérales leur permettront de payer encore moins.

A. B.: Par rapport à Vaud, Genève a une situation financière difficile et Berne n'a pas du tout le même tissu économique. Cette réforme permet au contraire une stabilité fiscale et financière pour les entreprises. Le contexte est difficile dans tous les secteurs. Les patrons veulent avoir une vision à moyen et long terme. |

En lien avec cet article:

[Rie III: stopper la spirale infernale](#)

A en croire les affiches qui fleurissent partout dans le canton de Vaud, la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), soumise au vote le 20 mars, est un projet tout à fait louable. Les allocations familiales vont augmenter, tout comme les subsides d'assurance-maladie et le nombre de places de crèche. Les familles vaudoises s'en porteront mieux. On en oublierait ...

Des finances publiques sous pression?

Le coût de cette réforme est-il supportable pour les finances publiques?

A. B.: Oui. Cette réforme permettra de conserver notre masse fiscale. Il n'y a pas que l'impôt sur les bénéfices des entreprises, mais aussi ceux sur le revenu ou sur la fortune. Tout cela permet de faire vivre le ménage cantonal. Je suis pour une rigueur financière, mais je ne me suis jamais opposé aux investissements. Le vieillissement de la population, les EMS, la santé, etc. en nécessiteront encore.

M. Gygax, avec des finances éclatantes depuis une dizaine d'années, le canton de Vaud a bien de quoi se payer cette réforme, non?

D. G.: Alors, qu'il commence par répondre aux besoins sociaux non satisfaits aujourd'hui. L'Etat s'est refait une santé financière en maintenant le service public dans un état de sous-développement. Les limitations sont telles qu'il s'agit, de fait, d'une politique d'austérité. Chaque jour je vois des collectifs de salariés réclamer plus de moyens, face à des cas de burn out ou des piles de dossiers non traités. La réponse est toujours: il n'y a pas le budget... L'attente dure des heures aux urgences du CHUV, les soins à domicile sont minutés. Et les communes ont aussi payé une grande partie du redressement financier de l'Etat.

A. B.: Cette réforme coûte quelques pour cent du budget de l'Etat et des communes. C'est parfaitement finançable. De 2012 à 2015, le budget du social et de la santé a augmenté en moyenne de 6% par an. Dans l'éducation, il y a eu 330 emplois créés depuis 2010. L'augmentation de la population est plus que suivie. Le service public n'est pas dans une situation de sous-développement. Et il n'y a presque plus de dette malgré les investissements réalisés, comme la recapitalisation de la caisse de pension.

Pascal Broulis dit qu'avec la RIE III il faudra limiter la croissance des charges à 2% et, au besoin, différer des investissements. Il y a une grande prudence...

A. B.: La croissance des charges devra être contenue. Comme président de la commission des finances, je vois surtout que les augmentations sont importantes, mais j'ai personnellement défendu intégralement le budget du Conseil d'Etat pour la santé et l'action sociale.

D. G.: Les investissements de ces dernières années sont en grande partie des rattrapages face à une forte augmentation de la population. Les services de l'Etat reçoivent déjà des consignes pour faire très attention aux dépenses. Si c'est oui le 20 mars, cette pression va immédiatement se renforcer.

Les communes ne sont-elles pas les grandes perdantes?

A. B.: Elles ne seront pas toutes touchées de la même manière. Si une commune a des entreprises à statuts spéciaux, sa masse fiscale va augmenter. La péréquation intercommunale doit être réformée sous la houlette des communes, dans le sens d'une redistribution des richesses. La tension est grande, mais elles ont compris l'enjeu de la RIE III. Nous avons demandé un rapport neutre sur leur situation financière. En l'état, je ne sais pas qui est gagnant ou qui est perdant.

D. G.: Ce sera une redistribution de l'appauvrissement! Avec RIE III, toutes les communes vont y perdre, ou peut-être qu'une seule sur 318 va y gagner. L'Union des communes vaudoises parle de l'équivalent de trois points d'impôt en moins. Voilà ce qui nous attend. Les communes devront augmenter les impôts ou réduire les prestations. Beaucoup de communes tirent déjà la langue. JC/MTI

Contreparties sociales en question

Le paquet prévoit de nombreuses contreparties sociales, mais le vote ne porte que sur la baisse d'impôt. Ces mesures sont-elles menacées en cas de non?

D. G.: Non, car on ne vote pas sur les allocations familiales et les autres mesures. Si c'est non le 20 mars, le Conseil d'Etat devra revenir avec un meilleur projet, du point de vue de ceux qui ont gagné, c'est à dire nous,

THÉÂTRE DE VIDY + ARSENIC

+ THÉÂTRE SÉVELIN 36 + LA MANUFACTURE HETSR

THÉÂTRE + DANSE + PERFORMANCE
WWW.PROGRAMME-COMMUN.CH

DU MÊME AUTEUR

Tous ses articles

- 11.03.2016 Une réforme fiscale à quel...
- 11.03.2016 Rie III: stopper la spirale...
- 11.03.2016 Claude-Alain Voiblet est...
- 04.03.2016 RIE III, le grand flou des...
- 04.03.2016 La grogne rose et verte...
- 03.03.2016 Un léger flou accompagne...
- 02.03.2016 Les élections tacites sont...

ARTICLES CONNEXES

- 11.03.2016 Claude-Alain Voiblet est...
- 11.03.2016 Bientôt un nouveau système...
- 11.03.2016 Une réforme fiscale à quel...
- 11.03.2016 Rie III: stopper la spirale...
- 09.03.2016 Pierre Chiffelle est exclu du...
- 08.03.2016 Un an de résistance aux...
- 04.03.2016 La grogne rose et verte...

COMMENTAIRES RÉCENTS

- 14.03.2016 Re: Affligeant
- 12.03.2016 Expulsion d'Amanuel G...
- 10.03.2016 Re: Que fait on?
- 10.03.2016 Que fait on ?Nous ne
- 09.03.2016 Merci! Grazie! Choukran!
- 09.03.2016 Verre à moitié plein ou à...
- 08.03.2016 Ahh l'école

1 sur 97 »

plus

SUJETS SIMILAIRES

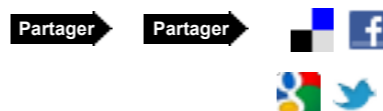
- La tour Taoua est jetée aux oubliettes
- Les projets de tours plombés par Taoua?
- La grogne rose et verte contre la réforme fiscale vient de Berne
- Les adversaires de la réforme fiscale vaudoise entrent dans la danse
- Les adversaires de la réforme fiscale vaudoise entrent dans la danse

les référendaires. Il faudrait donc revoir le taux d'imposition. Ce que nous contestons, c'est l'idée de lier un progrès social avec un gigantesque cadeau fiscal. Ces mesures sociales sont bonnes, nous n'avons jamais dit que c'étaient des cacahuètes.

A. B.: Oui, les mesures sociales sont menacées si l'équilibre du paquet n'est pas respecté. Il ne s'agit pas que de défendre les employés, mais l'économie en général. Bien sûr, ça n'a pas été simple, ni pour les patrons ni pour les communes. L'extrême gauche croit que ça se fait tout seul. Le parlement est à majorité de droite, le peuple aussi, à 65%. Donc les mesures qui allègent les primes maladie ne seraient à aucun moment acceptables si elles n'étaient pas liées à la réforme fiscale. JC/MTI

Votation cantonale

Vous devez être **loggé** pour poster des commentaires



RÉGION

Contre la mythification de ...
Amanuel g. a été expulsé...
L'état de genève et la g...
Une réforme fiscale à que...

SUISSE

Les partisans du revenu de ...
La belle unité de l'olig...
Nouveaux jalons pour la ré...
L'effet fukushima n'a pas f...

INTERNATIONAL

Pas de protection sociale p...
Cali récupère les enfants...
Brésil: manifestations mas...
L'offensive de la derniè...

CULTURE

De l'apocalypse aux chroq...
Libar m. fofana, l'homme nu
Vertiges comiques du chaos
Femmes africaines, caméra ...

SOCIÉTÉ

Flux financiers transfronta...
La page du patriarcat est-e...
"le soin est incompatible a...
8 mars: le patriarcat, jusq...

OPINIONS

A côté de la plaque
Charité mal ordonnée
Rie iii: stopper la spirale...
Littérature en eaux troubl...

LE COURRIER

LES RUBRIQUES

Région

Genève
Vaud
Neuchâtel
Valais
Jura

Suisse

Suisse

International

Actualité
Solidarité

Culture

Cinéma
Musique
Livres
BD
Scène
Arts plastiques
Strips

Société

Religions
Égalité
Écologie
Économie
Histoire
Alternatives
Médias

Dossiers

Opinions

Édito
Contrechamp
Chroniques
Lecteurs
Agora
À côté de la
plaque

LE COURRIER

Présentation

Charte rédactionnelle
Les associations
La communauté
Le coin des abonnés
L'équipe

INFOS PRATIQUES

Tarifs publicitaires

Architrave
Partenaires
Offres d'emploi
Boutique
Naissances

S'abonner

Carte Côté Courrier
Faire un don
Contact
Crédits